

## FICHE 2

# Assurer le suivi du *New Deal* mobile : le tableau de bord

**Le *New Deal* mobile vise à généraliser une couverture mobile de qualité pour tous les Français, par le biais notamment d'obligations de déploiement ambitieuses pour les opérateurs. Ces obligations ont été rendues contraignantes en 2018 par leur inscription, par l'Arcep, dans les autorisations d'utilisation de fréquences (AUF) des opérateurs.**

## QU'EST-CE QUE LE TABLEAU DE BORD DU *NEW DEAL* MOBILE ?

C'est un outil au service de la transparence. L'Arcep s'assure de la bonne mise en œuvre du *New Deal* mobile par les opérateurs. Elle dispose d'un pouvoir de sanction en cas de manquement au respect des obligations inscrites dans les AUF. En juin 2018, l'Autorité a mis en ligne un nouvel outil dédié au suivi trimestriel des nouvelles obligations des opérateurs : le tableau de bord du *New Deal* mobile, disponible sur [www.arcep.fr/new-deal](http://www.arcep.fr/new-deal).

## QUELLES INFORMATIONS SONT DISPONIBLES DANS CE TABLEAU DE BORD ?

L'outil regroupe six indicateurs présentant la progression des opérateurs sur chacun des axes du *New Deal* mobile. Les informations sont disponibles au niveau national mais aussi local, pour :

- suivre la généralisation de l'accès mobile à très haut débit (4G) de l'ensemble des sites mobiles existants ;
- suivre le déploiement des sites demandés par les collectivités et arrêtés par le Gouvernement, dans le cadre du dispositif de couverture ciblée ;
- informer sur les solutions complémentaires apportées par les opérateurs afin d'améliorer la couverture mobile à l'intérieur des bâtiments ;
- visualiser, de manière indicative, le référentiel des axes routiers prioritaires. Pour rappel, Bouygues Telecom, Orange et SFR doivent apporter les services voix, SMS et très haut débit mobile sur les axes routiers prioritaires d'ici fin 2020 ;
- centraliser les informations publiées par les opérateurs concernant les sites en panne ou en maintenance ;
- fournir des informations concernant la 4G fixe (en cours de développement).

Cet outil, évolutif, sera progressivement enrichi et mis à jour tout au long de la mise en œuvre du *New Deal*.

## EN QUOI CET OUTIL S'ADRESSE-T-IL AUX ACTEURS LOCAUX DE L'AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE DU TERRITOIRE ?

L'outil offre aux élus et à tous les acteurs une information donnant une vision à la fois nationale et locale de l'avancée du *New Deal* mobile. Par exemple, il présente des cartes interactives permettant de visualiser le déploiement de nouveaux sites (dont ceux demandés par les collectivités dans le cadre du dispositif de couverture ciblée) dans un département ou une commune donnés.

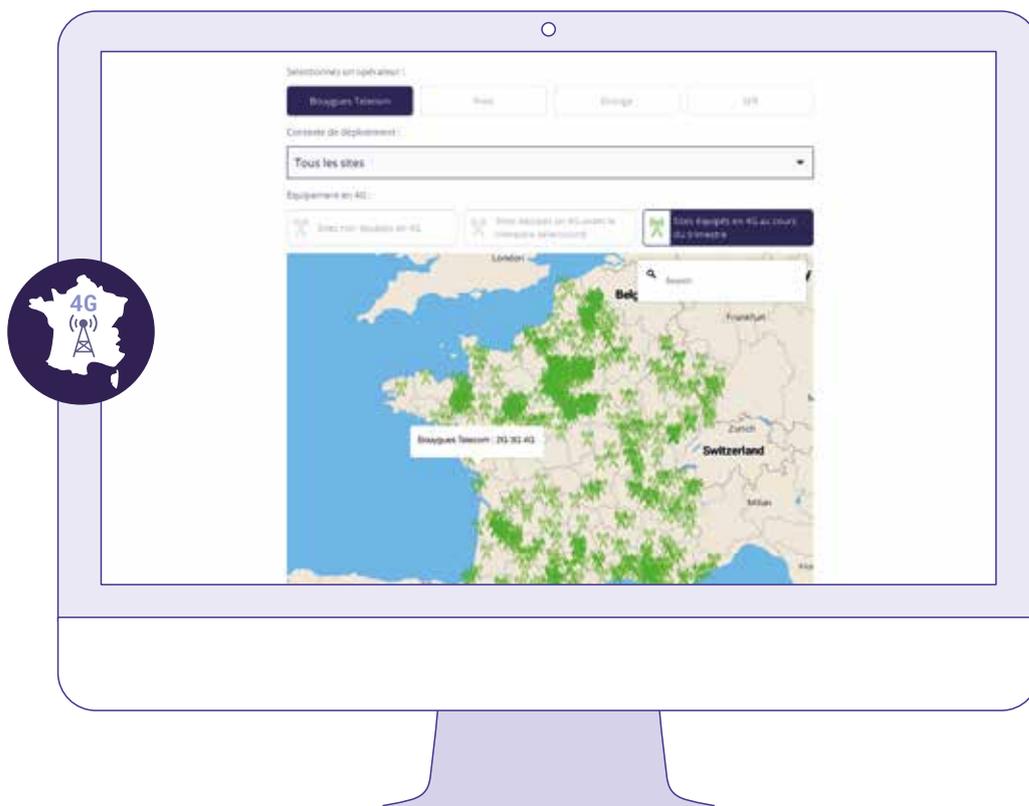
Les données du tableau de bord sont mises à jour chaque trimestre.

Afin de permettre leur réutilisation large, en particulier par les territoires, les données, nationales et locales, sont disponibles en *open data*<sup>1</sup>.



1. Retrouvez les données en *open data* sur le site : <https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/5b2b6715c751df6acaf0c2ee/>

## LA 4G POUR TOUS



Chiffres au 30 septembre 2018

## LA COUVERTURE CIBLÉE

